



Regularisation de situation

Par **majdoub**, le **23/07/2009** à **23:48**

Bonjour,
je suis en france depuis 1ans sans papier . ma nationalité est tunisienne et j'ai un diplome etrangé de technecien superieur de radiologie et je veux obtenir un contrat de travail dans un clinique en france pour travailler et regulariser ma situation

Par **anais16**, le **24/07/2009** à **17:15**

Bonjour,

hônêtement, la régularisation par le travail est très difficile à obtenir.

Deux choses majeurs sont en votre défaveur:

- vous êtes tunisien, votre situation relève donc des accords franco-tunisiens qui ne prévoient pas cette possibilité de régularisation
- vous êtes en France depuis très peu de temps

Un gros point positif: vous êtes diplômé et vous postulez pour un emploi dans lequel il peut y avoir des difficultés de recrutement.

A vous de trouver un employeur sérieux, prêt à vous aider dans vos démarches.

Si vous en trouvez un, soit vous repartez au pays et faites les démarches ensemble d'introduction de travailleur étranger qualifié.

Soit vous tentez la régularisation sur place, mais je ne pense pas que cela marchera. Si la préfecture rejette votre demande, elle vous délivrera une obligation de quitter le territoire français et vous serez fiché comme sans papier en France.

Réfléchissez bien...

Par **majdoub**, le **24/07/2009** à **21:10**

merci monsieur pour votre reponse